



1/10/09

COMMUNIQUE de Presse
de la Présidence
de l'UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR

**ECOEUREMENT A L'UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR FACE A
L'ACHARNEMENT POLITICO-MEDIATIQUE**

Qui cherche à nuire à l'Université du Sud Toulon-Var, à ses enseignants, à ses étudiants et enfin à son équipe présidentielle et à son président ? Et surtout pourquoi ? Quels sont les mobiles d'un tel acharnement ?

Depuis le début de cette affaire de présumé trafic de faux diplômes au profit d'étudiants chinois, l'USTV s'emploie à dire et à répéter :

Il n'y a pas de diplômes à vendre à l'IAE et rien ni personne n'est à acheter à l'USTV.

Il y a seulement des dysfonctionnements internes à l'IAE dû à des conflits interpersonnels. Tout le reste n'est que spéculation.

Toute personne inquiétée dans le cadre de ces rumeurs a droit à une présomption d'innocence.

A qui profitent les amalgames, les calomnies et les diffamations ?

Si on veut mettre à mal une université de petite taille, une université de proximité qui cherche à vivre et à se développer, **QU'ON LE DISE !**

Si on cherche à éliminer une équipe qui a remis de l'ordre dans les finances, dans

les procédures et qui contribue par sa politique internationale au développement de l'Université, **QU'ON LE DISE !**

Si on cherche à punir un Président d'Université d'origine maghrébine pour avoir osé sortir de sa condition de beur, **QU'ON LE DISE !**

Si on ne veut plus de président d'université avec un statut de maître de conférence mais uniquement des Professeurs à la tête des universités françaises, **QU'ON LE DISE !**

Si on cherche à faire des « pagnolades » en présentant de manière offensante, les représentants élus du Sud de la France, **QU'ON LE DISE !**

Si on cherche à faire d'une anecdote, une affaire politique susceptible de jeter le discrédit sur un Conseiller régional de Provence Alpes-Côte d'Azur. **QU'ON LE DISE !**

Si une administration a commis des erreurs quand les moyens humains qui lui sont attribués sont dérisoires, il est inutile de transformer des dysfonctionnement administratifs en une affaire d'Etat et d'en faire porter l'entière responsabilité à des présidents d'universités dont les missions et les compétences ne portent nullement sur le droit administratif ou alors **QU'ON LE DISE !**

Si le devoir d'une université n'est plus de protéger de toutes les formes de discriminations et par tous les moyens légaux, les étudiants internationaux qu'elle accueille, **QU'ON OSE LE DIRE !**

Si l'on accorde du crédit à des personnes capables de mettre en œuvre des stratégies manipulatoires dans les évaluations des étudiants chinois visant à les faire échouer, **QU'ON LE DISE !**

Si l'objectif est d'influencer la commission de discipline élue selon la législation en vigueur et ayant pour mission de juger le président de l'USTV sur les anomalies administratives constatées par l'IGANR, **QU'ON LE DISE !**

Si les syndicats n'ont plus vocation à assurer l'égalité de traitement entre fonctionnaires et ne défendent plus la présomption d'innocence, **QU'ILS LE**

DISENT !

Si les autorités de tutelle ont bien pour mission de protéger en premier lieu l'honneur et la réputation des Universitaires, Si, cependant, elles veulent « livrer aux chiens » le Président de l'Université, son équipe, l'Université du Sud Toulon-Var toute entière, **QU'ELLES LE DISENT !**

Si nous sommes encore dans un Etat de droit : un soupçon n'est pas une preuve.

Une délation n'est pas une preuve . Une imputation n'est pas une preuve. Une allégation n'est pas une preuve.

Une nouvelle mission de l'IGAENR à l'USTV annoncée immédiatement par voie de presse :

L'USTV vit à l'aire du soupçon généralisé alors que l'équipe présidentielle met tout en œuvre pour qu'il n'y ait plus un seul dysfonctionnement dans l'université tout entière. Dans cette optique il a été nécessaire de retirer sa fonction à la secrétaire générale en raison de sa légèreté à appliquer les textes dans le plus strict respect de la législation. Le directeur du service de VAE (enseignant du secondaire) s'est vu également retirer ses fonctions car il avait tout simplement oublié depuis plusieurs années d'effectuer son service d'enseignement. Il effectuait de nombreuses heures complémentaires, ce qui bien entendu n'est pas tolérable. Par ailleurs, la présidence de l'USTV a été dans l'obligation d'intervenir auprès de l'IAE suite à une pétition d'étudiants chinois se plaignant de mesures discriminatoires à leur égard. Pour rappel, ces mesures relèvent totalement des prérogatives d'un président d'université et on ne peut que s'étonner de la décision de diligenter à nouveau une mission de l'IGAENR. Pour l'anecdote, la venue de cette mission a été annoncée immédiatement par voie de presse.

Il existe un principe de proportionnalité !

Quelle est la proportion raisonnable entre la nouvelle mission de l'IGAENR et la manière dont sont résolus les dysfonctionnements internes de l'IAE ?

